



Institut  
Etudes  
Sociales

## **Les effets économiques des investissements de l'Alliance GIANT et d'aménagement de la presqu'île scientifique de Grenoble sur la période 2010-2015**

LACOUR Pauline - Chercheur associé au Centre de Recherches en Economie  
de Grenoble (CREG) – Université Grenoble Alpes

Pauline.Lacour@univ-grenoble-alpes.fr

ROCCA Michel - Professeur des Universités - Centre de Recherches en  
Economie de Grenoble (CREG) - Université Grenoble Alpes

Michel.Rocca@univ-grenoble-alpes.fr

Mars 2017





### **Les effets économiques des investissements de l'Alliance GIANT et d'aménagement de la presqu'île scientifique de Grenoble sur la période 2010-2015**

Dans le cadre du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF), le Comité Stratégique Emploi Formation du Bassin Grenoblois s'est interrogé sur les retombées économiques et en termes d'emplois des investissements réalisés sur la Presqu'île Scientifique de Grenoble (PSG). Une équipe de la Faculté d'Economie de Grenoble (Institut d'Etudes Sociales et Centre de Recherche en Economie de Grenoble) a été retenue pour réaliser une étude portant sur les effets économiques des investissements de l'Alliance GIANT (alliance reliant huit partenaires innovants présents sur la PSG) et des dépenses d'aménagement portées sur la PSG sur la période 2010-2015. La présente étude a été financée par la Région Rhône-Alpes et portée, dans le cadre d'une Action Collective Innovante (ACI, dispositif financé par la Région), par Force Ouvrière (FO) et l'UPA Rhône Alpes.

L'étude réalisée a pour objectif d'évaluer les effets économiques d'une vague d'investissements additionnels dans une zone technologique. Cette étude s'applique donc aux investissements réalisés entre 2010 et 2015 sur la PSG. La méthodologie de l'étude s'est déclinée sur trois axes. D'abord, la collecte de données réelles auprès des opérateurs des différents projets (membres de l'Alliance GIANT et projets d'aménagement de la zone portés par la SEM InnoVia) a conduit à la détermination des emplois créés / maintenus dans les entreprises iséroises grâce aux investissements labellisés GIANT et aux dépenses d'aménagement. Ensuite, la consultation par entretiens et questionnaires des entreprises et organisations présentes sur la zone a permis de caractériser la variation de l'emploi sur la zone sur la période d'étude. Enfin, les entretiens réalisés avec les acteurs de la PSG ont permis d'identifier les effets qualitatifs de la création du campus GIANT et de l'aménagement de la PSG, ainsi que les perspectives de développement de la zone.

A partir du traitement de ces données originales, plusieurs constats peuvent être formulés.

1. La collecte d'informations montre que l'investissement additionnel de GIANT sur la période 2010-2015 concerne pour une très large part le développement d'infrastructures immobilières. Malgré l'importance relative des sommes dépensées sur la période (437 millions d'euros), il ne peut être détecté d'effet multiplicateur de ces dépenses qui se manifesterait par des créations nettes d'emplois directement induits par la réalisation de ces investissements : aucune entreprise impliquée ne déclare avoir spécifiquement recruté pour réaliser ou participer à une opération d'investissement et les principaux opérateurs (publics ou privés) du site ne signalent pas de plans de recrutements directement liés à ces opérations. Ce résultat ne doit pas être considéré comme anormal si on le rapproche de la littérature sur le sujet : la présentation d'effets multiplicateurs d'investissements relève davantage des argumentaires permettant de justifier les opérations que d'une mesure avérée. Deux précisions doivent être apportées. D'abord, ces investissements immobiliers devraient appeler une vague d'investissements consacrés à des équipements technologiques compte tenu de la forte

spécialisation de la zone. Ensuite, il est à noter que plusieurs opérateurs envisagent une seconde phase (GIANT 2) visant à compléter ces investissements.

2. Sur un plan statistique, l'exploitation des données récoltées sur l'emploi par l'étude permet, toutefois, de mettre en évidence un accroissement de l'emploi total sur la PSG de l'ordre de 11,5% sur la période 2009-2015. Cet accroissement représente 1 025 nouveaux emplois. Cette progression s'explique pour près de 70% par une augmentation des emplois au sein du CEA (707 nouveaux emplois). L'installation de 34 structures supplémentaires sur la zone entre 2010 et 2015 a renforcé la spécialisation de la PSG et de la main-d'œuvre qui y est localisée : 81,9% des salariés sur la zone travaillent dans la recherche et le développement scientifique, avec une prédominance forte des activités de R&D en science physique et naturelle ou en biotechnologie.

3. Les entreprises iséroises du bâtiment et des travaux publics (BTP) – c'est-à-dire celles ayant leur siège social en Isère – sont, dans l'ensemble, fortement mobilisées par la réalisation des opérations d'investissements de la PSG : 114 millions d'euros ont été injectés dans les entreprises iséroises sur la période 2009-2015, soit 51% des dépenses globales sur la période pour lesquelles les entreprises prestataires ont pu être identifiées. Toutefois, cette implication des entreprises iséroises dans les opérations GIANT et d'aménagement de la zone n'est pas en mesure de compenser les effets de la crise qu'a connus le secteur durant la période. Il est possible d'estimer que cette implication équivaut à la création/maintien de 156 emplois par an dans le secteur du BTP et 190 si l'on intègre par estimation la quasi-totalité des projets GIANT. En ce sens, les investissements portés sur la zone ont plutôt joué un effet amortisseur à cette crise du bâtiment.

4. Le traitement des données récoltées par entretiens et questionnaires auprès des opérateurs de projets menés dans le cadre de l'Alliance GIANT et des entreprises de la PSG montre une double perception de l'effet GIANT. Incontestablement, l'existence de la dynamique GIANT est jugée "très positive" au sens où elle a permis une "accélération de projets d'investissements" (parfois anciens, mais pas réalisés) et un "drainage de fonds" important et sur courte période en faveur de l'innovation. En particulier, l'existence de cette dynamique a permis à plusieurs institutions membres de l'Alliance de "faire valoir le site de Grenoble" et d'obtenir des avis favorables, "en interne", sur des opérations ou investissements de grande importance stratégique. D'autres institutions estiment, pour leur part, que GIANT leur a permis d'achever des réorganisations immobilières au sein de leur parc. Pour ces raisons, on peut donc considérer l'existence d'un effet de concentration et d'accélération des financements bien perçu par les acteurs impliqués.

De manière générale, les impacts économiques de la dynamique GIANT ne sont pourtant que faiblement mis en avant par les entreprises de la zone PSG: les déclarations des entreprises convergent plutôt vers une lecture d'effets modérés à faibles de l'Alliance GIANT sur leur activité durant la période. La plupart des entreprises sont plutôt dans l'attente d'effets positifs qui pourraient se manifester à l'avenir : les plus grandes évoquent globalement des effets de proximité (travail en commun de chercheurs) auxquels elles se préparent, les plus petites des effets du développement global de l'activité dans la zone qui pourraient peut-être leur profiter.

Au total, si les retombées économiques des investissements portés sur la zone sont plutôt limitées pour l'activité des entreprises qui y sont localisées, plus de huit entreprises sur dix estiment que le projet de développement urbain de la zone leur est très favorable. Les développements des infrastructures de transport et, à terme, d'espaces de rencontres inter-entreprises, sont considérés par les acteurs interrogés comme les deux facteurs accompagnant leur développement économique (recrutement de main-d'œuvre facilité, implantation d'entreprises avec des activités complémentaires).